

BEAURAINS

NOTRE VILLE

Mai - 2021 NUMÉRO SPÉCIAL

**Vous
informer sur
le budget**

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

5559

HABITANTS

au 1^{er} janvier 2021

8,850

MILLIONS D'EUROS

Le budget prévisionnel global pour 2021 s'élève à 8,850 millions d'euros. Un peu moins de 6 millions d'euros pour le fonctionnement et 2,7 millions d'euros en investissement.

23,98 %

Le taux communal de la taxe sur le foncier bâti, seule ressource fiscale désormais votée par la commune (depuis la suppression de la taxe d'habitation) est de 23,98 % contre 25,73 % en moyenne dans les communes de notre strate au plan départemental.

88€

Parmi les dotations, la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État à notre commune est historiquement plus faible que pour les communes de même taille. **En 2021 elle s'élève à 88€ par habitant contre 157 en moyenne pour les villes de notre strate**

€ PAR HABITANT

724€

Les ressources fiscales de la communes s'élèvent à 724 euros par habitant contre 769 euros en moyenne nationale pour les communes de 5000 à 10000 habitants (strate)

192€

Les dotations de l'Etat et de la Communauté Urbaine d'Arras représentent un montant de 192 euros par habitant pour la commune de Beaurains, alors que les communes équivalentes à la nôtre perçoivent en moyenne 239 euros par habitant.

216€

Les charges générales (achats, entretien, fluides, énergie, assurances, ...) sont en diminution depuis plusieurs années et inférieures à la moyenne puisqu'elles représentent 216 euros par habitant contre 241 euros pour les communes de notre taille.

53€

Les autres charges de gestions courantes (subventions aux associations, au CCAS, indemnités des élus, ...) sont stables et largement inférieures à la moyenne puisqu'elles représentent 53 euros par habitant contre 115 euros pour les communes de notre taille.

644€

Les frais de personnel représentaient au CA 2020 un montant de 644 euros par habitant contre 552 euros en moyenne pour les communes identiques à la nôtre. Le maintien des nombreux services proposés à la population accessibles et de qualité reste notre objectif tout comme le recours limité à l'externalisation.

En terme de politiques publiques, une étude détaillée des budgets de la commune de 2014 à 2019 a permis d'évaluer les dépenses moyennes annuelles pour chaque thématique. La commune a donc dépensé en moyenne chaque année :

— 1,250 millions d'euros pour l'éducation (écoles, activités périscolaires, restauration, classes de neige, transport, ...);

— 1,04 millions pour les services à la population (mairie, état-civil, urbanisme, finances, élections, cimetière, fêtes et cérémonies, élus, ...);

— 950 000 euros pour le cadre de vie et l'environnement (voirie, éclairage public, espaces verts, parcs de jeux, ...);

— 485 000 euros pour le sport (stade, centre multisports, événements sportifs et subventions...);

— 457 000 euros pour les loisirs et la culture (école de musique, école de danse, ateliers guitare, ateliers d'éveil artistique, bibliothèque, cyber centre, évènementiel, ...);

— 359 000 euros pour l'action sociale (activités famille du centre social municipal, activités séniors, CCAS, ...);

— 280 000 euros pour la jeunesse (Centre de loisirs, colonies, Erasmus, CAJ, actions jeunesse, ...).

Ces chiffres correspondent aux dépenses nettes de la commune et sont le résultat d'une analyse financière détaillée menée en 2020 pendant plusieurs mois par une stagiaire Master 2 PGE 3 PROLONGATION de l'université ICN BUSINESS SCHOOL à Nancy. Ils comprennent l'ensemble des dépenses de personnel, de bâtiments, de matériels et de prestations externes ou de subventions versées par la commune. Ces dépenses globales se sont vues diminuer des différentes recettes afférentes aux thématiques regroupées ci-dessus obtenues, soit par des subventions, la participation des usagers, du public soit d'organismes divers.

Édito

PRÉPARONS DEMAIN



La construction du budget communal est une occupation majeure des premiers mois de chaque année en respectant les grandes orientations municipales dans le respect des engagements initiaux financiers et des moyens humains de notre ville.

Le 24 mars 2021, le budget a été soumis à l'approbation du conseil municipal. : un budget maîtrisé, sain et volontariste au service des Beaurinois, dans une démarche de prudence.

Malgré un exercice 2020 atypique et délicat dû à une incertitude liée à la crise sanitaire, aux réformes et aussi à la diminution des dotations, nous avons adopté rigoureusement une stratégie financière liée à notre projet politique.

Ce budget 2021 a été conçu en faveur des habitants tout en préservant le pouvoir d'achat : garder le cap du projet municipal en maintenant les taux d'imposition, sans augmentation des tarifs municipaux.

Il nous semble important que nos administrés disposent d'une information complète sur les fonds publics et nous vous invitons à prendre connaissance des points clés de nos axes budgétaires, nos perspectives envisagées ainsi que la gestion de la dette.

Je tiens à saluer l'engagement de Cédric DUPOND, Adjoint chargé des Finances, les directeurs de service et les services financiers municipaux pour leur engagement et l'élaboration de ce document.

En poursuivant notre investissement personnel, nous préparons l'avenir de notre commune avec détermination.

Bonne lecture,
Votre dévoué
Pierre ANSART

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021



Un budget rigoureux et prudent mais responsable et ambitieux pour préserver l'avenir !

Après une année pour laquelle le budget, voté en début d'année, a fait l'objet de nombreux correctifs suite à l'épidémie qui a touché l'ensemble des continents, il été difficile, compte tenu du contexte, de faire à nouveau des prévisions pour le budget 2021 sans connaître la date d'un retour à la normale. On voit aujourd'hui que cette prudence était bienvenue.

Sans hausse de la fiscalité, grâce à un excédent de plus de 220 000 euros sur le budget de fonctionnement

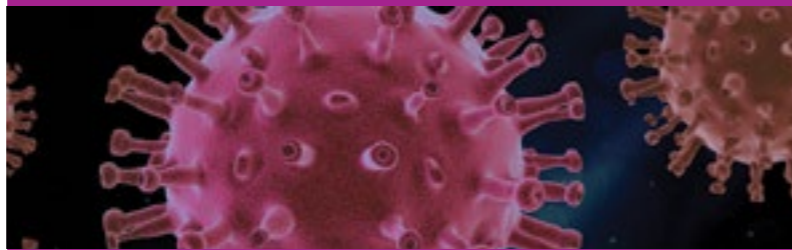
2020, le budget communal s'équilibre à **6,1 millions d'euros en fonctionnement et à plus de 2,7 millions en investissement**. Malgré un autofinancement qui diminue du fait des contraintes budgétaires et des baisses de recettes, notre commune continuera son programme d'investissement avec plus de 2 millions d'euros en ne prévoyant qu'un emprunt d'un montant bien inférieur au capital que nous rembourserons cette année sur les emprunts en cours.

Un travail collectif de longue haleine



Une dizaine de réunions avec les services depuis novembre, trois commissions finances pour présenter en toute transparence les éléments du rapport d'orientation budgétaire, les différents comptes administratifs et enfin le budget primitif (prévisionnel) de la commune, la préparation budgétaire a mobilisé de nombreux acteurs pendant plusieurs mois pour pouvoir être votée fin mars.

Les coûts de l'épidémie



Avec la COVID, les normes sanitaires, les arrêts de travail et la fermeture de certains services ou de certains bâtiments, l'impact budgétaire de l'épidémie n'est pas négligeable. Les communes ont dû prendre l'ensemble de ces dépenses à leurs charges et ont perdu une partie des recettes attendues sur la participation des usagers, alors que l'entretien des bâtiments et les salaires des agents affectés à des missions suspendues par les autorités pesaient sur le budget de la commune.

Au-delà du coût direct des achats liés aux mesures barrières (69 389,58€ euros), le renforcement du nettoyage et la désinfection des locaux ont obligé la commune à faire appel à un prestataire extérieur pour le nettoyage de certains bâtiments. Le montant des achats de produits d'entretien a lui aussi augmenté. C'est donc plus de 120 000 euros de frais supplémentaires qui auront dû être supportés par la commune en 2020. Dépenses supplémentaires auxquelles viennent s'ajouter les nombreuses pertes de recettes causées par la fermeture de différents services et l'absence de locations des salles municipales.

Pas d'augmentation des impôts en 2021



Pour une nouvelle année consécutive le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des impôts communaux (taxe foncière).

Des recettes fiscales figées par la suppression de la TH

Basée par décisions gouvernementales sur la fiscalité de l'année 2017, la dotation versée par l'Etat pour compenser la suppression de la taxe d'habitation devient une recette figée qui ne permettra pas à la collectivité de voir ses ressources fiscales profiter de son développement.

Cette méthode de compensation entraînera rapidement la stagnation d'une partie de nos recettes.

Une nouvelle baisse des dotations de l'Etat et le gel des autres dotations

Contrairement aux engagements annoncés lors du vote du projet de loi de finances de l'Etat pour 2021, les dotations versées à notre commune se réduisent encore cette année.

En baisse d'un peu plus de 25 000 euros sur un montant de l'ordre de 525 000 euros en 2020, les dotations versées par l'Etat à notre commune sont réduites de près de 6 % et subissent une fois de plus, une diminution importante. Cette baisse constante depuis 2007 a fait fondre nos dotations d'Etat de plus de 400 000 euros sur la période. Les augmentations modestes des dotations de péréquation (dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation) ne compensant pas les importantes diminutions de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Un autofinancement en diminution

Les diminutions des différentes recettes fiscales, des dotations et des ressources issues des services conjuguées à la hausse des charges liées à l'épidémie et aux frais de personnel entraînent une forte baisse de l'autofinancement de la commune. Heureusement cette diminution est compensée par des recettes en section d'investissement liées aux investissements des années précédentes (Fonds de compensation de la TVA, amortissements, ...) et aux subventions.

La commune investit pour ses agents



La part du budget consacré au personnel municipal augmente cette année d'un peu moins de 6 % alors que l'ensemble du budget et les autres charges de gestion de la commune restent stables du fait des efforts réalisés par l'ensemble des services.

Quatre raisons expliquent cette hausse modérée de ce poste budgétaire :

1 L'augmentation habituelle des salaires du personnel liée aux progressions d'indice et aux avancements qui représente généralement entre 2 et 3 % d'évolution de cette partie de la masse budgétaire appelé techniquement le «*glissement vieillesse technicité*».

Une évolution des frais de personnels titulaires (3%) liée au départ en retraite. Après 26 ans de bons et loyaux services pour la collectivité, de notre Directeur général des services au 1er octobre 2021 et au recrutement de son remplaçant par anticipation au 1er février. Ce qui permet la meilleure passation de fonction nécessaire sur ce poste important pour la commune.

3 Une évolution des frais de personnels vacataires de 5,41 % (qui passe de 584 00 euros en 2020 à 618 000 en 2021) essentiellement due à des augmentations d'horaires et de salaires des personnels non titulaires pour répondre aux besoins liés à la COVID et aux arrêts de travail de titulaires pour de longues maladies.

La mise en œuvre, en lien avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), d'une mission effectuée par un cabinet spécialisé en ressources humaines relative aux risques psychosociaux. Etude qui s'imposait en cette période d'épidémie et de confinement. Cette situation pesant sur le moral des agents comme des habitants.

Cette mission sera poursuivie en fin d'année et en 2022 par une mission plus large sur les ressources humaines et l'organisation. Comme toute entreprise, notre collectivité a préféré pour le bien-être de ses plus de 115 agents, l'intervention d'un prestataire externe spécialisé afin de garantir la neutralité des échanges avec les salariés est d'avoir un œil extérieur sur ces différents sujets liés aux ressources humaines.

Le montant consacré à cette intervention est de 21 250 € euros environ.

3

Questions à Cédric DUPOND, adjoint chargé des finances, de la communication et du développement local

Le budget de la commune représente une somme considérable et de nombreuses actions mises en place par les services de la collectivité.

Comment est-il élaboré pour aboutir au vote du conseil municipal ?

Le budget de l'année suivante se prépare quasiment dès que l'on a voté le budget de l'année en cours avec le suivi de l'exécution budgétaire et les décisions modificatives.

Des réunions régulières se tiennent en présence de Christian Cabaret, directeur général des services et Régis Flodrops, agent du service comptabilité.

Le travail préparatoire mené sur plusieurs mois débute souvent en fin d'été de l'année précédente par un point d'étape sur les recettes et dépenses des 8 ou 9 premiers mois de l'année.

En fonction des éléments financiers, des rencontres ont lieu avec les différents chefs de service. En octobre/novembre une note de cadrage est adressée aux adjoints et aux chefs de services pour qu'ils travaillent ensemble aux prévisions pour le budget de l'année suivante. Puis une série de concertations est organisée pour aborder leurs demandes tant en fonctionnement qu'en investissement. Suite à ces réunions, le budget s'élabore en fonction des possibilités et des priorités définies par le bureau municipal. Au niveau de la municipalité, la commission finances s'est réunie 3 fois :

- fin novembre pour une information sur des éléments financiers et budgétaires nécessaires au rapport d'orientation budgétaire. Rapport débattu en conseil municipal fin janvier (les éléments sont sur le site inter-

net de la commune) ;

- en février pour la présentation du compte administratif 2020 (bilan budgétaire annuel) ;

- en mars enfin, afin de présenter le budget avant la séance du conseil municipal du 24 mars au cours de laquelle il a été adopté.

Au cours de ces réunions, les élus de la majorité, comme de l'opposition ont obtenu tous les documents permettant une bonne compréhension du budget présenté au conseil municipal. Chacun a le loisir de poser les questions qu'ils souhaitent, de demander des précisions et de faire des propositions.

Quelles sont les grandes tendances de ce budget ?

Une fois de plus et pire encore avec l'année qui vient de s'écouler, ce fut un budget difficile à préparer. Les dépenses supplémentaires sur la COVID, les pertes de recettes dues à l'arrêt des activités et des locations de salles ainsi que les différentes incertitudes pesant sur le déroulement de l'année, ne permettaient pas de faire sereinement des prévisions.

L'Etat a par ailleurs communiqué tardivement à la fois sur les informations fiscales et sur les éléments nécessaires au vote du budget.

Nous avons eu cette année encore la mauvaise surprise de constater une baisse des dotations versées par l'Etat, contrairement aux informations diffusées par le Gouvernement.

Malgré cela nous continuons à investir, à embellir le cadre de vie, à protéger l'environnement, à maintenir les services à la population sans augmentation d'impôts et sans importante hausse des tarifs des services.

Comment le qualifieriez-vous ?

C'est un budget rigoureux, cou-



rageux car le niveau de notre investissement est élevé et nous maintenons une bonne qualité de services dans de nombreux domaines.

L'entretien de notre patrimoine se poursuit grâce à l'efficacité de nos services. Le cadre de vie de notre commune est plutôt agréable et ne voit pas son état se dégrader.

Nous avons voulu être le plus transparent possible dans la préparation de ce budget et comme nous l'avons annoncé lors des élections municipales de 2020, nous souhaitons communiquer le maximum d'informations aux habitants.

Compte tenu du contexte cela prend la forme de ce bulletin «spécial budget» avant d'avoir, nous l'espérons, le plaisir de retrouver les citoyens de notre commune dans les différentes manifestations et activités communales.

Pour conclure, nous avons la chance dans notre commune, d'avoir des agents remarquables qui œuvrent au quotidien pour le bien collectif. De l'agent au cadre des différents services, chacun sert notre commune avec un sens du Service Public exemplaire et c'est leur action au quotidien qui est permise par ce budget.

Il ne faut cesser de les remercier, comme je remercie pour ma part les collaborateurs du pôle finances de la mairie pour leur parfaite collaboration et leur engagement constant pour que le budget soit élaboré, suivi, tenu, ce qui permet aux élus et aux différents services d'agir pour le bien des habitants.

LES INVESTISSEMENTS 2021 EN IMAGES ET EN QUELQUES CHIFFRES

TRAVAUX RUE PIERRE CURIE : 1,372 MILLION D'EUROS



La seconde phase des travaux de la rue Pierre Curie se déroulera au cours de l'année 2021.

Ce chantier d'un coût total pour l'année 2021 de 1,372 million d'euros est financé par la Communauté Urbaine pour un montant de 865 320€.

L'enfouissement des réseaux, les équipements de sécurité piétons et les plantations sont à la charge de la commune et représentent un montant d'environ 502 000 euros. Encore quelques mois et la principale artère de notre ville sera renouvelée de bout en bout de l'entrée venant de Bapaume rue

Pierre Curie à la sortie vers Arras rue de la République.

Ces travaux amélioreront le cadre de vie et le confort des habitants de cette rue, mais aussi la sécurité en abaissant la vitesse et en protégeant les piétons grâce à divers aménagements et au rétrécissement de la largeur de la voirie.

Une rue arborée, une vitesse apaisée et pour couronner le tout, un parking de covoiturage sera créé en fin de rue Pierre Curie, à proximité du CD 60.

OPÉRATION BELLO RAMO : 55 000€



La commune poursuit cette opération qui allie renaturation des espaces verts et chemins communaux, installation d'hôtels à insectes, aménagement de l'Arboretum et plantations divers sur l'ensemble du territoire

FONDS DE TRAVAUX URBAINS : 26 000€

En lien avec une action du Conseil Régional, la commune investit chaque année 26 000 euros pour des petits travaux d'aménagement urbain dans les quartiers.

Ces actions menées, après consultation des habitants quartier par quartier, sont les prémices d'un futur budget participatif.

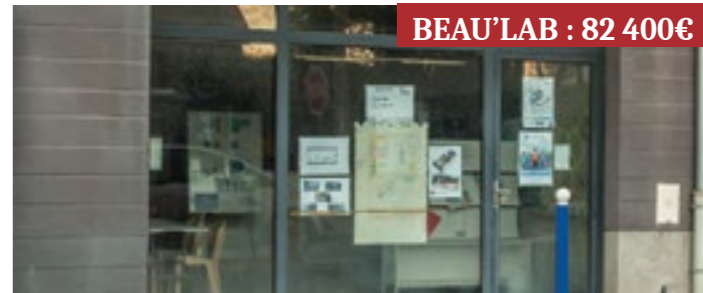
TRAVAUX EN RÉGIE : 176 000€

Comme chaque année nos services ont prévu un certain nombre de travaux d'entretien des bâtiments communaux. Cette année encore les écoles, le stade François Bourbotte et l'école municipale de musique bénéficieront de ces interventions.

INFORMATIQUE, EQUIPEMENT ET MATERIEL DIVERS : 72 000€

72 000 euros sont prévus au budget en investissement pour répondre aux besoins en équipements et matériels de nos différents services

BEAU'LAB : 82 400€



82 400 euros sont prévus pour les travaux d'aménagement du local «citoyen» appelé à ce jour « Beau'Lab » situé rue Jean Jaurès. Les travaux définis en faisant participer les habitants sont en cours et une nouvelle dénomination sera prochainement choisie par le biais d'une consultation citoyenne.

RÉSERVES FONCIÈRES : 19 500€

19500 euros sont prévus au budget 2021 pour l'acquisition de pâtures dans le centre de la commune dans le cadre de la trame verte définie, il y a quelques années, avec la Communauté Urbaine d'Arras.

Cette réserve foncière permettra aussi à terme de mener à bien, à moyen terme, le projet de « mini ferme pédagogique ».

AUDITS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 20 000€

20 000 euros sont prévus au budget pour la réalisation d'une étude énergétique et écologique pour la quasi-totalité des bâtiments communaux (écoles, mairie, centre social municipal, services techniques, centre multisports,...). Ce diagnostic de nos bâtiments permettra de mettre en place un plan de rénovation des bâtiments sur plusieurs années pour les rendre moins énergivores et respectueux de l'environnement.

VIDÉO-PROTECTION : 16 800€

Le programme de mise en place d'un système de vidéo protection sur certains espaces de la ville se poursuit en 2021 pour un montant de 16 800 euros.

**SALLE MULTIFONCTIONS : UN ÉQUIPEMENT À LA POINTE DE LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE
PRODUCTEUR D'ÉNERGIE QUI RESPECTE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI, AU FINAL, AURA COÛTÉ
MOINS DE 500 000€ À LA COMMUNE**



560 000 euros sont prévus au budget 2021 pour les travaux de la salle multifonctions située place de la fontaine.

Le chantier vient de se terminer et les enfants de l'école Jean Moulin déjeunant à la restauration municipale ont eu le privilège d'être les premiers à utiliser ce nouvel équipement.

Cette salle aura coûté au total **1,48 millions d'euros HT** à la commune qui a bénéficié de **1,06 millions d'euros de subventions** de l'Etat, de la Communauté Urbaine d'Arras et du Département pour financer les travaux.

Construite sur la base des prémices de la nouvelle norme thermique (future réglementation RT 2020), cette structure devrait être particulièrement économe en énergie. Une large majorité des matériaux utilisés respectent l'environnement ou sont issus de filières écologiques ou de recyclages (produit localement) et cerise sur le gâteau, les 80 m² de panneaux solaires installés en toiture permettent la **production d'électricité (photovoltaïque)** qui, quand elle n'est pas consommée, est et réinjectée dans le réseau et rachetée par ENEDIS.



En moins d'une semaine

